

11\_QUE-018



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 31.05.11

Scanné le \_\_\_\_\_

## QUESTION ECRITE

### Inscription de la date des scrutins sur les enveloppes de vote

Nombreuses ont été les réactions de déception suite au fort taux d'abstentionnisme lors des élections communales de mars dernier. En règle générale, la participation a connu un tassement significatif par rapport aux élections de 2006.

Le système de vote par correspondance souffre d'un défaut : dès lors que les citoyens reçoivent le matériel de vote longtemps à l'avance, ils ne se sentent pas pressés par le temps, perdent de vue le délai pour voter et manquent parfois le délai pour l'envoi des enveloppes de vote.

**Le Conseil d'Etat pourrait-il ajouter une inscription bien visible (en gras, en rouge) sur chaque enveloppe de vote rappelant la date du scrutin ?** Le texte d'une telle inscription pourrait par exemple être « Dernier délai pour voter : le week-end du jj.mm.aa ».

Lausanne, le 31 mai 2011

Raphaël MAHAIM